

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01263
Numéro SIREN : 315 399 303
Nom ou dénomination : ESCALE FORME

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 3700

3700

R.C.S. : BOBIGNY B 315 399 303

ESCALE FORME

S.A.R.L. : AU CAPITAL DE 7 622.45 €

SIEGE : 10, av. Gallieni 93250 VILLEMOMBLE

SIRET : 315 399 303 00017

APE : 8551Z

BILAN - COMPTE DE RESULTATS



ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

*Certifié conforme
le gérant*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a surname that appears to be 'L...'.

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		10 AV GALLIENI 93250 VILLEMOMBLE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *							Néant <input type="checkbox"/>
							Exercice N clos le
							3 1 0 8 2 0 1 8
		Brut	Amortissements, provisions			Net	
		1	2			3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 678	AG	4 678		
	Fonds commercial (I)	AH	71 136	AI		71 136	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	227 745	AS	176 067	51 678	
	Autres immobilisations corporelles	AT	244 842	AU	189 730	55 112	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	107	CV		107	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	259	BE		259	
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	7 368	BI		7 368	
	TOTAL (II)	BJ	556 135	BK	370 475	185 660	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT	935	BU		935	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	16 859	CA		16 859	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	498	CG		498	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 165	CI		4 165	
	TOTAL (III)	CJ	22 458	CK		22 458	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CV					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	578 592	IA	370 475	208 118		
Recevez : (I) dont dont au bilan	71 136	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Chasse de réserve de provision	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7.622...)	DA			7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour illustration des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			152 273
	Report à nouveau	DH			(139 177)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			3 894
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			109 948
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			534
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			30 369
	Dettes fiscales et sociales	DY			21 579
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			20 313	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			182 743
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			208 118
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G			147 087
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			55 283	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cm

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 442	FB	FC	5 442	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
			services *	FG	294 675	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	300 116	FK	FL	300 116
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	7 635	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 293	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	317 044
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 731	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	547	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	139 236	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	13 662	
	Salaires et traitements *				FY	124 083	
	Charges sociales (10)				FZ	43 735	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	23 789
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 420	
Total des charges d'exploitation (1) (II)					GF	350 203	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(33 160)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	5 501	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	5 501	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 501)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(38 660)	

CM

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 937	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	15 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	43 937	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 383	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 383	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	42 554	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	360 980	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	357 087	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 894	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail immobilier *		HP	6 019
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PNF innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 635
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	8 681
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 420
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	6 170	obligatoires	A9	2 511
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
REGUL DIVERS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				8	2 937	
PENALITES				1 375		
ABANDON CPTE CT					26 000	
REP PROV POUR LITIGES					15 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CM

ANNEXE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/11/2018

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018 dont le total est de 208 117,52 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 893,81 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

cm

SOMMAIRE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Edité le 27/11/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

CM

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ANNEXE 2058 C :

Engagement hors bilan :

Abandon d'une partie des comptes courants d'associés (assorti d'une clause de récupération sous réserve de bénéfices à venir)

Soit pour 2018 : 26 000 €

CM

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
		Concédées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou passées d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	DX	DY					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	75 814	KE	KF				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	233 640	KT	KU	36 911	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	531 888	KW	KX	12 704		
	Matériel de transport *				KY		KZ	LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 173	LC	LD	7 359		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	IJ			
	Avances et acomptes				LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	784 701	LO	LP	56 974		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
Autres participations				8U	107	8V	8W				
Autres titres immobilisés				IP	259	IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 368	IU	IV				
TOTAL IV				LQ	7 733	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	868 248	ØH	ØJ	56 974			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par opérations à l'actif ou passif hors service ou résultats d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CO	DØ	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	75 814	IX	75 814		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	42 805	MK	227 745	ML	227 745
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	MM	316 414	MN	228 178	MO	228 178
		Matériel de transport			IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	9 868	MT	16 664	MU	16 664
	Emballages récupérables et divers *				IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC	ND		NE		NF		
TOTAL III				IY	NG	369 087	NH	472 587	NI	472 587	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	107	ØZ	107	
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	259	2D	259	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	7 368	2G	7 368	
TOTAL IV				I3	NJ	NK	7 733	2H	7 733		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	556 135	ØM	556 135		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ESCALE FORME Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 678	PF		PG		PH	4 678
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	209 086	QA	9 787	QB	42 805	QC	176 067
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	482 836	QE	13 073	QF	316 414	QG	179 495
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 173	QM	929	QN	9 868	QO	10 235
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	711 095	QV	23 789	QW	369 087	QX	365 797
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	715 773	ØP	23 789	ØQ	369 087	ØR	370 475

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am, divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI							NI			NI
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général sous contrôle (NP + NQ + NR)	NW	Total général sous contrôle (NS + NT + NU)			NY	Total général sous contrôle (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
		- d'exploitation	UE	UF	
Dont dotations et reprises		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

07

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ESCALE FORME</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	7 368	UV		UW	7 368	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 558		2 558		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	14 247		14 247		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	54		54			
	Charges constatées d'avance	VS	4 165		4 165			
	TOTAUX			28 392	21 024	7 368		
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
SAGE Experts-comptables Janvier 2018	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	55 283	55 283			
		à plus d'1 an à l'origine	VH	54 665	19 543	35 122		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	30 369	30 369				
	Personnel et comptes rattachés	8C	3 139	3 139				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	11 755	11 755				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 780	2 780			
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 905	3 905			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
	Groupe et associés (2)	VI	534			534		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	20 313	20 313				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX			182 743	147 087	35 122	534		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	60 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	534		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 847	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

CM

Désignation de l'entreprise <u>SARL ESCALE FORME</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	115 466	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	115 466	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	2 684	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	118 150	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	4 191	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CM

SARL ESCALE FORME
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 €
Siège Social : 10, Av. Galliéni– 93250 VILLEMOMBLE
R.C.S. BOBIGNY B 315 399 303 – Code NAF 8551Z
SIRET 315 399 303 00017

**Assemblée générale ordinaire
du 27 Février 2019**

Exercice clos le 31 août 2018

L'an deux mil dix-neuf, le 27 Février à 14 h, les associés de la SARL "ESCALE FORME" au capital de 7 622.45 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Monsieur MONALI Claude, gérant, préside l'Assemblée et constate la présence de Monsieur MICHEL Jérôme.

La totalité des Associés se trouve donc réunie à la présente Assemblée.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée à l'effet de délibérer et voter à la majorité requise sur l'ordre du jour suivant :

- RAPPORT DE LA GERANCE sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31.08.2018 et RAPPORT SPECIAL sur les conventions spéciales visées par l'Article L 223.19 du Code de Commerce,
- approbation des comptes et conventions,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats
- rémunération des gérants,
- questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- le Rapport de la gérance,
- le Bilan au 31.08.2018, le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées et l'exposé de leur motif.

Puis le Président déclare que tous les documents indiqués ci-dessus, ainsi que l'inventaire, ont été tenus à la disposition des Associés, au Siège Social de la Société, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

Le président donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance sur la marche de l'affaire pendant l'exercice écoulé, et sur les conventions visées par l'article L. 223.19 du Code de Commerce.

CM

MJ

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du RAPPORT de la Gérance, approuve les comptes et le BILAN tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés rappelle que Monsieur MONALI Claude n'est pas rémunéré pour ses fonctions de gérant.

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter de la manière suivante le bénéfice de l'exercice clos au 31.08.2018 qui s'élève à : 3 893.81 €.

SAVOIR :

- en totalité en report à nouveau

Conformément à la Loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'abandonner une partie des comptes courants d'associés à hauteur de 26 000.00 € assorti d'une clause de récupération sous réserve des bénéfices à venir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

LE PRESIDENT

LES ASSOCIE


Certifié conforme le gérant

